

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°IDF-043-2024-08

PUBLIÉ LE 26 AOÛT 2024

## Sommaire

| Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS)            |         |
|--|---------|
| IDF-2024-08-22-00014 - Arrêté n°DOS - 2024/3654 portant                    |         |
| modification de l'autorisation de lieu de recherches impliquant la         |         |
| personne humaine Société Wandercraft-Monsieur Matthieu MASSELIN            |         |
| (3 pages)  | Page 3  |
| Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi,     |         |
| du travail et des solidarités d'Île-de-France / Pôle Politique du travail  |         |
| IDF-2024-08-26-00001 - Décision n° 2024-118 du 26 août 2024 portant        |         |
| affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et          |         |
| gestion des intérims de l'unité départementale de la                       |         |
| Seine-Saint-Denis??de la DRIEETS d'Île-de-France (4 pages)                 | Page 7  |
| Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité        |         |
| sociale / Antenne Paris  |         |
| IDF-2024-08-26-00002 - Arrêté modificatif du 26 août 2024 - ADP            |         |
| CA CAF de Seine et Marne portant modification de la composition du         |         |
| conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et |         |
| Marne (1 page)   | Page 12 |
|  |         |

### Agence Régionale de Santé

IDF-2024-08-22-00014

Arrêté n°DOS - 2024/3654 portant modification de l'autorisation de lieu de recherches impliquant la personne humaine Société Wandercraft-Monsieur Matthieu MASSELIN



VU

VU



#### AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

#### ARRÊTÉ N°DOS - 2024/3654

#### portant modification de l'autorisation

#### de lieu de recherches impliquant la personne humaine

## Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L.1121-3 et suivants et R.1121-10 et suivants ;

VU le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

VU l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;

l'arrêté du 12 mai 2009 fixant les conditions mentionnées à l'article R.1121-11 devant figurer dans la demande d'autorisation des lieux de recherches biomédicales prévues à l'article L. 1121-13 du code de la santé publique ;

la demande de modification de l'autorisation de société Wandercraft concernant le lieu de recherches impliquant la personne humaine intitulé «Wandercraft», sis 88, rue de Rivoli 75004 Paris. La demande concerne l'élargissement des horaires d'ouverture du lieu de recherches, de manière à pouvoir accueillir les volontaires, y compris la journée de samedi ;

**CONSIDÉRANT** que cette demande de modification d'autorisation du lieu de recherches impliquant la

personne humaine rentre dans le champ de compétence du Directeur général de

l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

CONSIDÉRANT que le lieu concerné par cette demande dispose des moyens humains, matériels et

techniques adaptés à la recherche et compatibles avec les impératifs de sécurité des personnes qui s'y prêtent et que la demande respecte l'ensemble des conditions

prévues par l'article R.1121-10;

CONSIDÉRANT que l'avis rendu le 21 août 2024, à l'issue de l'enquête du médecin de l'ARS et du

pharmacien inspecteur de Santé Publique, est favorable ;

#### ARRÊTE

#### ARTICLE 1er:

La modification d'autorisation du lieu de recherches impliquant la personne humaine mentionnée à l'article L.1121-13 du code de la santé publique, et aux articles R.1121-13 et R.1121-14 modifiés par le décret n°2016-1537 du 16 novembre 2016 est accordée à :

Entité juridique portant l'activité : Société Wandercraft

pour le lieu de recherches suivant : Wandercraft

Placé sous la responsabilité de : Monsieur Matthieu MASSELIN

Adresse complète : 88 rue de Rivoli 75004 Paris.

#### ARTICLE 2e:

Ce lieu de recherches impliquant la personne humaine est distinct d'un lieu de soins et comprend des locaux situés au 4ème et 5ème étages du bâtiment. Ces locaux d'une superficie totale de 1.312 m² sont consacrés exclusivement aux activités de recherches cliniques.

Le lieu fonctionne du Lundi au Samedi de 08 heures à 19 heures.

Les recherches réalisées chez les volontaires adultes, sains ou malades, correspondent à des essais cliniques de phases I, II, III, IV et ne comprenant aucune première administration de médicament à l'homme.

#### ARTICLE 3°:

Selon les dispositions de l'article L. 5311-1, modifié par la Loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022, les protocoles de recherches envisagés auront pour thèmes les dispositifs médicaux et leurs accessoires :

#### ARTICLE 4e:

Les recherches impliquant la personne humaine concernées par cette décision ne peuvent être mises en œuvre qu'après avis favorable du comité de protection des personnes mentionné à l'article L. 1123-1 et autorisation de l'autorité compétente mentionnée à l'article L. 1123-12.

#### ARTICLE 5°:

Cette décision d'autorisation est délivrée pour une durée de 7 ans.

Tout renouvellement ou toute modification relative aux éléments énumérés à l'article R.1121-10 du code de la santé publique modifié par le décret n° 2016-1537 devront faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation.

La demande de renouvellement ou de modification de l'autorisation sera adressée au Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, le délai d'instruction étant respectivement de quatre mois ou de deux mois.

#### ARTICLE 6°:

Un recours contentieux contre la présente décision peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Ile-de-France pour les tiers.

2

#### ARTICLE 7e:

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 22/08/2024

Pour le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

Par délégation,

Le Directeur adjoint de l'Offre de soins

**SIGNE** 

Koré MOGNON

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France

IDF-2024-08-26-00001

Décision n° 2024-118 du 26 août 2024 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérims de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis de la DRIEETS d'Île-de-France



#### Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Liberté Égalité Fraternité

## Décision n° 2024-118 du 26 août 2024 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérims de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis de la DRIEETS d'Île-de-France

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles R 8122-1 et suivants ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021;

Vu l'arrêté ministériel du 18 mars 2022 portant répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail;

**Vu** la décision n° 2021-28 du 1<sup>er</sup> avril 2021 du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile de France relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de l'unité départementale de Seine-Saint-Denis ;

#### **DÉCIDE:**

**Article 1:** Sont nommés comme responsables des unités de contrôle de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis, les agents suivants :

<u>Unité de contrôle n° 1</u> : Madame Linda ABERKAN, directrice adjointe du travail <u>Unité de contrôle n° 2</u> : Madame Elodie GIRON, directrice adjointe du travail

Unité de contrôle n° 3 : Madame Lynda KEHILA, directrice adjointe du travail

<u>Unité de contrôle n°4:</u> Poste vacant, l'intérim est assuré par Monsieur Pierre-Yves HANNUS, directeur adjoint du travail

<u>Unité de contrôle n° 5</u>: Madame Ingrid BURGUNDER, directrice adjointe du travail, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Ingrid BURGUNDER, l'intérim est assuré par Monsieur Pierre-Yves HANNUS, directeur adjoint du travail

Sans préjudice des attributions des agents de contrôle affectés en section, ils exercent une mission de contrôle en appui à toutes les sections d'inspection et à titre principal aux sections de l'unité dont ils ont la responsabilité.

Article 2 : Sont affectés dans les sections d'inspection de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis, les agents de contrôle, chargés des actions d'inspection de la législation du travail dans les entreprises, dont les noms suivent :

DRIEETS d'Île-de-France 21 rue Madeleine Vionnet 93 300 AUBERVILLIERS

#### Unité de contrôle n° 1

Section 1-1: Madame Sophie LE QUERE, inspectrice du travail

Section 1-2: Monsieur Camille DIQUAS, inspecteur du travail

Section 1-3: Madame Julia INZOUDINE, inspectrice du travail

Section 1-4: Monsieur Stéphane DUPOMMIER, inspecteur du travail

Section 1-5: Madame Linda ABERKAN, directrice adjointe du travail

Section 1-6: Monsieur Jonathan KLUR, inspecteur du travail

Section 1-7: Madame Cécile DRILLEAU, inspectrice du travail

Section 1-8: Madame Stéphanie DESPLAN, inspectrice du travail

#### Unité de contrôle n° 2

Section 2-1: Madame Amanda AMATE, inspectrice du travail

Section 2-2: Monsieur Ludovic LESCURE, inspecteur du travail

Section 2-3: Madame Manon JOUGLET, inspectrice du travail

Section 2-4: Madame Isabelle LAGARDE, inspectrice du travail

Section 2-5: Madame Charlotte ALLAIRE, inspectrice du travail

Section 2-6: Monsieur Nicolas PIREZ, inspecteur du travail

Section 2-7: Madame Olivia DOLIBEAU, inspectrice du travail

Section 2-8: Monsieur Flavien CHAILLEUX, inspecteur du travail

Section 2-9: Madame Camille PERRODIN, inspectrice du travail

Section 2-10: Monsieur Othman VARGAS, inspecteur du travail

Section 2-11: Monsieur Vincent BOUYX, inspecteur du travail

Section 2-12 : Poste vacant, l'intérim est assuré par Monsieur Vincent BOUYX, inspecteur du travail, à l'exception des établissements SNCF, des établissements ayant une activité de transport ferroviaire et toutes les activités exercées dans les enceintes ferroviaires sur l'ensemble des communes de l'unité de contrôle n° 2 ainsi que des établissements RATP et des activités exercées dans les enceintes RATP sur l'ensemble des communes de l'unité de contrôle n° 2, pour ceux-ci la compétence est attribuée à Madame Elodie GIRON, directrice adjointe du travail

#### Unité de contrôle n° 3

Section 3-1: Madame Léna PERTUY, inspectrice du travail

Section 3-2: Monsieur Mathieu MARQUET, inspecteur du travail

2/4

- Section 3-3: Madame Asmaâ EL JERRARI, inspectrice du travail
- Section 3-4: Madame Delphine GUYOMARCH, inspectrice du travail
- Section 3-5: Monsieur Simon CADY, inspecteur du travail
- Section 3-6: Madame Lila RABESON, inspectrice du travail
- Section 3-7: Madame Sandrine POUET, inspectrice du travail
- Section 3-8: Monsieur Toufik DAHMANI, inspecteur du travail
- Section 3-9: Monsieur Samir ROCHDI, inspecteur du travail
- Section 3-10: Monsieur Marc DE MAGALHAES, inspecteur du travail
- Section 3-11: Monsieur Pierre VILLERET, inspecteur du travail

#### Unité de contrôle n° 4

- Section 4-1: Madame Charline MAINGUY, inspectrice du travail
- Section 4-2: Madame Julie COURT, directrice adjointe du travail
- Section 4-3: Poste vacant, l'intérim est assuré par Monsieur Othman VARGAS, inspecteur du travail
- Section 4-4: Monsieur Eddy TALBOT, inspecteur du travail
- Section 4-5: Madame Fatiha EL KHADDARI, directrice adjointe du travail
- Section 4-6: Madame Marie GAILLARD MARTIN, inspectrice du travail
- Section 4-7: Monsieur François LE FLOCH, inspecteur du travail
- Section 4-8: Poste vacant, l'intérim est assuré par Madame Sandrine POUET, inspectrice du travail
- Section 4-9: Madame Nadine TETRON, inspectrice du travail
- Section 4-10: Madame Hanaline BREL, inspectrice du travail

#### Unité de contrôle n° 5

- Section 5-1: Monsieur Frédéric RAKOTONIAINA, inspecteur du travail
- Section 5-2: Monsieur Jules GRENET, inspecteur du travail
- Section 5-3: Monsieur Vincent BOUZRAR, inspecteur du travail
- **Section 5-4 :** Monsieur Jean GIRAUD, inspecteur du travail, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean GIRAUD, l'intérim est assuré par Madame Gaëlle BORDAS, directrice adjointe du travail
- Section 5-5 : Madame Gaëlle BORDAS, directrice adjointe du travail
- Section 5-6: Madame Ingrid LEFEBVRE-LEJEUNE, inspectrice du travail
- Section 5-7: Madame Laure FOGHA-YOUMSI, inspectrice du travail

Section 5-8: Monsieur Laurent COQUEL, inspecteur du travail

Section 5-9: Madame Ingrid BURGUNDER, directrice adjointe du travail

#### Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement d'un agent de contrôle, l'intérim est assuré, à titre principal, par un agent de contrôle affecté dans la même unité de contrôle ou, lorsque les circonstances le nécessitent, par un agent de contrôle affecté sur l'une des autres unités de contrôle de la Seine-Saint-Denis.

#### Article 4

La présente décision prend effet le 1er septembre 2024.

La décision n° 2024- 097 du 30 juillet 2024 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérims de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis de la DRIEETS d'Île-de-France est abrogée.

#### Article 5

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Île-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 26 août 2024

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités,

#### SIGNÉ

Gaëtan Rudant

# Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale

IDF-2024-08-26-00002

Arrêté modificatif du 26 août 2024 - ADP CA CAF de Seine et Marne portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de la santé et des solidarités

Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

Arrêté modificatif du 26 août 2024 - ADP CA CAF de Seine et Marne portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne

La ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 10~mars~2022 – ADP CA CAF 77  $n^{\circ}1/2022$  - portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne ;

Vu l'arrêté modificatif du 18 octobre 2022 - ADP CA CAF 77 n°2/2022 - portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne ;

Vu l'arrêté modificatif du 16 décembre 2022 – ADP CA CAF de Seine et Marne n° 4/2022 -portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne

Vu l'arrêté modificatif du 19 janvier 2024 – ADP CA CAF de Seine et Marne portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne

Vu la proposition de candidature émanant, au titre des représentants des assurés sociaux, de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2024 portant délégation de signature à Monsieur Théophile TOSSAVI, Adjoint au Chef de l'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

#### Arrêtent:

#### Article 1

La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne est modifiée comme suit :

#### 1' En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Titulaire:

M. MANGUY (Emmanuel) en lieu et place de M. CHABERT (François)

#### Article 2

L'adjoint chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région lle de France.

Fait le 26 août 2024

La ministre du travail, de la santé et des solidarités, Pour la ministre et par délégation

Signé

Théophile TOSSAVI

Le ministre de l'Économie, des finances, de la souveraineté industrielle et numérique, Pour le ministre et par délégation

### Signé

Théophile TOSSAVI